

LA CONSULTATION DU PUBLIC



Hypothèses de tracés

*Informez-vous et donnez votre avis
du 20 décembre 2010 au 8 janvier 2011*

La consultation du public est un moment important dans la vie du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO). Elle permet à chacun de prendre connaissance des enjeux des deux lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, et d'apporter des informations utiles pour la meilleure conception et insertion du projet dans son environnement.

Le 1^{er} temps de la consultation 2010-2011

Ce premier temps a eu lieu du 4 au 30 octobre dernier et portait sur le dispositif de consultation. 250 avis ont été exprimés dont plus de 150 sur le dispositif. Les premières conclusions sont données dans la Lettre d'Information N°7 et le bilan complet est en ligne sur www.gpso.fr.



Le totem GPSO est installé dans 170 points de consultation dans les six départements concernés par le projet.

Les autres temps de la consultation

20 déc. 2010 - 8 janvier 2011 :

Après présentation des hypothèses de tracés aux élus et examen dans les instances de concertation, **2^{ème} temps** de consultation du public sur ces hypothèses.

2^e trimestre 2011 :

Après présentation de la comparaison des hypothèses de tracés aux élus et examen dans les instances de concertation, **3^{ème} temps** de consultation du public sur ces tracés comparés.

3^e trimestre 2011 :

Après présentation du ou des tracés proposés aux élus et examen dans les instances de concertation, **4^{ème} temps** de consultation du public sur ce ou ces tracés et les mesures d'insertion à envisager.



Le 2^{ème} temps de la consultation du public en détails

Quand se déroule-t-il ?

Du lundi 20 décembre 2010 au samedi 8 janvier 2011.

Où a-t-il lieu ?

Dans les différents points de consultation qui ont accepté d'accueillir la consultation* : les mairies des communes concernées par le fuseau de 1000 m, certaines collectivités territoriales et partenaires de RFF. Un totem GPSO (présentoir) dédié à la consultation est installé dans chaque lieu.

Il est aussi possible de procéder à la consultation des hypothèses de tracés sur le site du projet à l'adresse suivante www.gpso.fr.

* Liste des points de consultation à jour sur le site internet dédié.

Quel est l'objectif ?

A ce stade des études, RFF présente des hypothèses de tracés à l'intérieur du fuseau approuvé par le Ministre le 27 septembre 2010. Ces hypothèses ne constituent pas de tracés définitifs.

Ces hypothèses sont celles qui ont été présentées aux acteurs de la concertation en octobre 2010. Elles représentent les différentes possibilités de tracés tenant compte des enjeux environnementaux des territoires et des services ferroviaires du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest.

L'objectif de ce 2^{ème} temps de consultation est de recueillir l'avis du public sur ces hypothèses de tracés proposées par RFF. La consultation doit permettre de valider ces hypothèses, d'en rajouter de nouvelles selon d'autres options ou combinaisons, ou d'en éliminer certaines. La contribution du public est donc essentielle.

Sur quoi donner votre avis ?

Sur les hypothèses de tracés en répondant aux trois questions ci-dessous ou en donnant un avis libre.

La réponse aux questions nécessite la lecture des fiches de présentation des hypothèses de tracés, disponibles dans le cahier des hypothèses.

D'après vous, la liste des principaux enjeux environnementaux identifiés est-elle complète sur votre territoire ?

D'après vous, la liste des objectifs recherchés pour la conception des hypothèses de tracés est-elle complète sur votre territoire ?

D'après-vous, y aurait-il une autre hypothèse de tracé à étudier à l'intérieur du fuseau sur votre territoire ?

Tout autre avis peut être exprimé dans l'«avis libre» au verso du bulletin-réponse.

Comment prendre connaissance des hypothèses de tracés ?

Elles sont présentées dans un cahier avec des cartes et des fiches explicatives. Ce cahier peut être consulté dans l'un des 170 totems GPSO ou sur le site Internet du projet : www.gpso.fr.

Si vous vous rendez dans la mairie de votre commune où est installé le totem GPSO, vous trouverez les cartes et fiches explicatives des hypothèses de tracés sur l'ensemble de la Communauté de communes (ou Communauté d'agglomération) à laquelle appartient votre commune.

Si vous vous rendez à l'hôtel de département (Conseil général), à la Préfecture de département ou dans un service départemental de l'Etat (DDT, DDTM ...), vous trouverez les cartes et fiches de présentation des hypothèses de tracés pour l'ensemble de votre département.

Si vous vous rendez à l'hôtel de Région (Conseil régional), vous trouverez les cartes et fiches de présentation des hypothèses de tracés pour l'ensemble de votre région.

D'autres documentations sont également disponibles dans le totem GPSO (fiches thématiques et pédagogiques, lettre d'information GPSO, plaquette du projet...) et sur le site Internet www.gpso.fr.

Comment donner votre avis sur les hypothèses de tracés ?

Par écrit :

En remplissant le bulletin-réponse et en renvoyant à Réseau Ferré de France dans l'enveloppe fournie à cet effet ou sur enveloppe libre à l'adresse suivante :

Réseau Ferré de France
LIBRE REPONSE 14370
33098 BORDEAUX CEDEX

Ne pas affranchir les enveloppes. Les bulletins doivent être remplis lisiblement pour pouvoir être traités.

Sur www.gpso.fr :

Dans la rubrique « Consultation du public » accessible dès la page d'accueil.

Vous pouvez également contacter les garants de la concertation

De Bordeaux à l'ouest d'Agen et Dax
Jean-Michel UHALDEBORDE
jmuhaldeborde.garantgpso@gmail.com

De l'ouest d'Agen à Toulouse
Jean-Pierre WOLFF
jpwolff.garantgpso@gmail.com

De Dax à la frontière espagnole
André ETCHÉLECOU
aetchelecou.garantgpso@gmail.com

Adresse postale commune aux trois garants :

Réseau Ferré de France
Garants de la concertation GPSO
89 quai des Chartrons
CS 80004 - 33070 Bordeaux Cedex

LES HYPOTHÈSES DE TRACÉS

Comment ont-elles été élaborées ?

Une hypothèse de tracé est la représentation symbolique du passage de la ligne nouvelle dans le territoire qu'elle traverse. Sa conception prend en compte les enjeux environnementaux identifiés sur les territoires, les services ferroviaires associés aux lignes nouvelles (dessertes, temps de parcours...), les caractéristiques techniques du référentiel ferroviaire et la dimension économique.

Le recensement des enjeux environnementaux des territoires

Tout d'abord, les enjeux environnementaux des territoires (enjeux humains, naturels, physiques, paysagers et patrimoniaux) ont été recensés et analysés.

Pour le milieu humain : les constructions (maisons d'habitation, bâti), les activités économiques, les rétablissements des voiries et des réseaux, etc.

Pour le milieu naturel : le respect des corridors écologiques, des espèces protégées et de leurs habitats, etc.

Pour le milieu physique : la préservation de la ressource en eau, la prise en considération de la nature des sols, du risque naturel (inondation, etc).

Pour le milieu paysager et patrimonial : l'intégration de l'infrastructure dans l'environnement paysager local, le respect du patrimoine architectural et archéologique, etc.

Pour identifier les enjeux environnementaux, de nombreuses investigations de terrain ont été menées dans plusieurs domaines : inventaires écologiques, diagnostic archéologique, études agricoles, viticoles et sylvicoles. Des reconnaissances topographiques et géotechniques complètent le dispositif et permettent d'appréhender, de façon plus précise, les spécificités du territoire inclus dans le fuseau et de ses abords afin d'implanter le tracé le plus respectueux de l'environnement.

Des études fonctionnelles et ferroviaires sont conduites en parallèle. Pour la conception des hypothèses de tracés du GPSO, le respect de l'environnement et la qualité des services ferroviaires offerts ont conditionné les éléments techniques de la ligne nouvelle.

La représentation cartographique des enjeux très forts

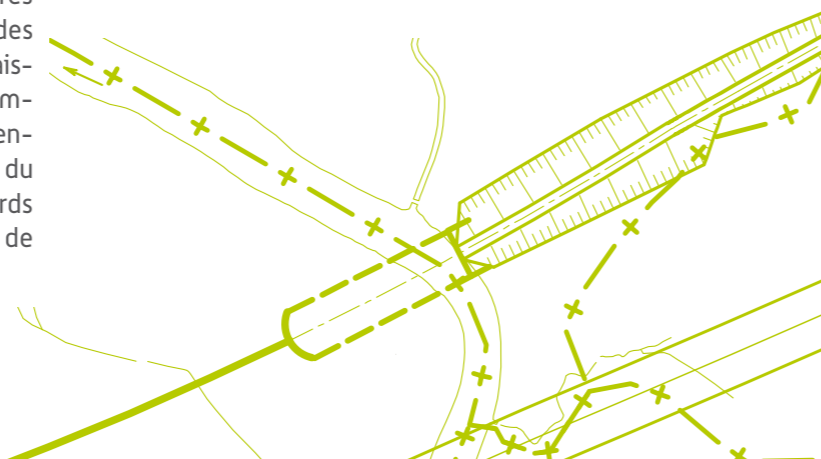
Une fois les enjeux environnementaux recensés à l'intérieur du fuseau de 1000 mètres, des zones dites sensibles ont été définies et cartographiées. Une zone sensible est un territoire qui présente un ou plusieurs enjeux environnementaux très forts. Par exemple, un regroupement de bâti dense représente une zone sensible.

L'esquisse des hypothèses de tracés

Plusieurs hypothèses de tracés ont ensuite été esquissées sur les cartes en cherchant en priorité à éviter les zones sensibles. Toutes les hypothèses identifiées à ce jour répondent aux objectifs assignés au GPSO :

- le respect des enjeux environnementaux des territoires,
- la compatibilité avec les services attendus des lignes nouvelles,
- les règles techniques de réalisation d'une ligne nouvelle.

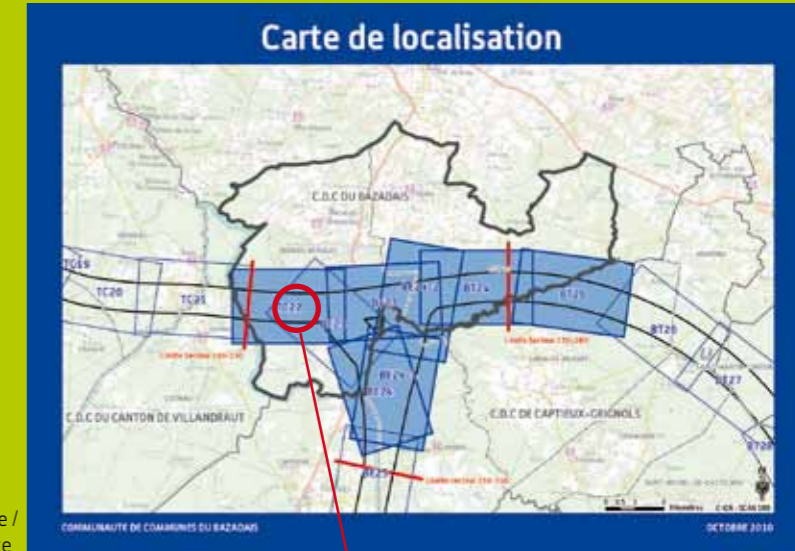
Dans le cas où une zone sensible ne pourra être évitée, une solution technique sera étudiée pour la franchir en limitant ses incidences (par dessus ou par dessous, mise en place de protections particulières...).



Comment se repérer dans le cahier des hypothèses de tracés ?

Chaque cahier correspond à une communauté de communes ou communauté d'agglomération. Il est composé de cartes et de fiches de présentation des hypothèses de tracés.

TC : Tronc commun / BE : Bordeaux-Espagne / BT : Bordeaux-Toulouse / LE : ligne existante

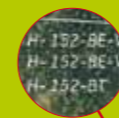


Chaque rectangle bleu correspond à une carte des hypothèses de tracés.

Ce numéro de planche permet de retrouver la carte correspondante.

Quand il y a superposition des hypothèses de tracés sur une même planche, les planches suivantes correspondent à chaque hypothèse séparément : planche a, planche b, (au besoin c, d, etc.)

De même dans le cas de raccordements ferroviaires entre la ligne nouvelle et la ligne existante, les planches suivantes correspondent à chaque raccordement possible : planche 1 et planche 2.



Ce numéro permet de retrouver la fiche de présentation de l'hypothèse.



Dans ces fiches sont présentés les enjeux de territoire (enjeux environnementaux et objectifs) et le raisonnement qui a guidé la conception de ces hypothèses.

Liste alphabétique par département des 148 communes concernées par le fuseau

HAUTE-GARONNE (31)
CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS
FRONTON
GRENADE-SUR-GARONNE
SAINT-JORY
SAINT-RUSTICE

GIRONDE (33)
ARBANATS
AYGUEMORTE-LES-GRAVES
BALIZAC
BEAUTIRAN
BEGLES
BERNOS-BEAULAC
BORDEAUX
BOURIDEYS
CADAUJAC
CAPTIEUX
CASTRES-GIRONDE
CAZALIS
CUDOS
ESCAUDES
GOUALADE
ILLATS
LANDIRAS
LERM-ET-MUSSET
LUCMAU
MARIONS
PORTETS
PRECHAC
SAINT-LEGER-DE-BALSON
SAINT-MEDARD-D'EYRANS
SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU
SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET
SAINT-SELVE
VILLENAVE-D'ORNON
VIRELADE

LANDES (40)
ANGOUME
ARUE

BEGAAR
BENESSE-MAREMNE
BEYLONGUE
BOURRIOT-BERGONCE
CANENX-ET-REAU
CARCEN-PONSON
CERE
GELOUX
GOURBERA
HERM
LABENNE
LALUQUE
LESGOR
LUCBARDEZ-ET-BARGUES
MAGESCQ
MEES
ONDRES
ORX
OUSSE-SUZAN
PONTONX-SUR-L'ADOUR
POUYDESSEAUX
RETJONS
RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY
ROQUEFORT
SAINT-AVIT
SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE
SAINT-MARTIN-D'ONEY
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
SAINT-PAUL-LES-DAX
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
SAINT-YAGUEN
SARBAZAN
SAUBRIGUES
TARNOS
UCHACQ-ET-PARENTIS

LOT-ET-GARONNE (47)
AMBRUS
BOE

BRAX
BRUCH
BUZET-SUR-BAISE
CAUDECOSTE
COLAYRAC-SAINT-CIRQ
ESTILLAC
FALS
FARGUES-SUR-OURBISE
FEUGAROLLES
HOUEILLES
LAYRAC
LE PASSAGE
MOIRAX
MONGAILLARD
MONTESQUIEU
PINDERES
POMPIEY
POMPOGNE
ROQUEFORT
SAINT-MARTIN-CURTON
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS
SAUMEJAN
SAUVETERRE-SAINT-DENIS
SERIGNAC-SUR-GARONNE
VIANNE
XAINTRAILLES

PYRENNÉES ATLANTIQUES (64)
AHETZE
ARBONNE
ARCANGUES
ASCAIN
BASSUSSARRY
BAYONNE
BIRIATOU
CIBOURE
LAHONCE
MOUGUERRE
SAINT-JEAN-DE-LUZ

SAINT-PEE-SUR-NIVELLE
SAINT-PIERRE-D'IRUBE
URRUGNE
USTARITZ
VILLEFRANQUE

TARN-ET-GARONNE (82)
ANGEVILLE
AUVILLAR
BRESSOLS
CAMPSAS
CANALS
CASTELFERRUS
CASTELMAYRAN
CASTELSARRASIN
CAUMONT
CORDES-TOLOSANNES
DONZAC
DUNES
ESCATALENS
FABAS
GARGANVILLAR
GRISOLLES
LABASTIDE-SAINT-PIERRE
LACOURT-SAINT-PIERRE
LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE
LE PIN
MERLES
MONTAUBAN
MONTBARTIER
MONTBETON
POMPIGNAN
SAINT-AIGNAN
SAINT-CIRCE
SAINT-LOUP
SAINT-MICHEL
SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE
SAINT-PORQUIER

Consultez sur www.gpsso.fr la liste des mairies, collectivités et partenaires ayant accepté d'accueillir la consultation du public. Si votre mairie ne figure pas dans cette liste, vous pouvez vous rendre dans un autre point de consultation ou participer directement sur www.gpsso.fr.

Les partenaires financeurs des études

Réseau Ferré de France et ses partenaires réalisent pour vous le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest.

